

Chers Saint-Urbaines et Saint-Urbains,

L'été a été malheureusement marqué par des actes de vandalisme incompréhensibles dans notre paisible village, à la salle Ty Kreis-Ker et au cimetière. La gendarmerie mène son enquête.

A l'opposé de ces actes malveillants, la solidarité s'exprime sans cesse à Saint-Urbain. Merci aux bénévoles qui ont un œil attentif sur les plus fragiles durant le confinement ; merci aux habitants qui ont répondu à la journée citoyenne de désherbage du cimetière...

La pandémie de Covid-19 revient fortement dans notre pays, mais aussi dans notre département. Le respect des consignes sanitaires sera une clé importante de la sortie de cette crise.

Pour la vie municipale, l'impact du coronavirus aura aussi des conséquences. Je pense à notre coiffeuse qui a dû fermer son salon, au Baroc'h son bar et espérons que nos artisans n'auront pas de diminution d'activités, en cette période de doutes multiples.

Dans ce contexte, soyez prudents et vigilants en espérant que nous puissions reprendre rapidement une vie « plus normale » et se retrouver en famille, entre amis pour les fêtes de fin d'année.

Le maire, Julien POUPON.



INFORMATIONS COVID-19

- Mairie : ouverture le matin.
Sur rendez-vous l'après midi.
- Le « Baroch » ouvert tous les jours de 08h00 à 12h30 depuis le 9 novembre.
- Promenade autorisée jusqu'à 1km de chez soi, limitée à une durée de 01h00 avec attestation.
- Fermeture des salles polyvalentes jusqu'à nouvel ordre.
- Interdiction de se rassembler en public à plus de 6 personnes.
- Port du masque obligatoire dès 6 ans à l'école.
- Respect des gestes barrières et de la distance de 1 m entre les personnes : port du masque conseillé aux abords de l'école.
- Interdiction de pratiquer du sport collectif.
- Vigilance de notre CCAS via la mairie et l'adjointe aux affaires sociales : possibilité de se faire connaître.



Le conseil municipal s'est réuni le 15 septembre sous la présidence du maire Julien POUPON.

Préambule : La rentrée scolaire

180 élèves sont inscrits dans 8 classes, effectifs en légère baisse par rapport à la rentrée 2019.

Afin de faciliter les inscriptions à la cantine, une adresse courriel a été créée. cantine.saint.urvain29@gmail.com

1 - Subvention aux associations

Le conseil municipal alloue 9 260 € de subventions aux associations locales. 8 076 € sont destinés aux associations communales, 1 184 € aux associations extérieures à la commune.

2 - Représentants CLECT - CCPLD

Titulaire : Julien POUPON
Suppléante : Jeannine LE GALL

3 - Composition de commission

Le conseil municipal a mis en place, à l'unanimité, les commissions communales et comités consultatifs.

4 - Formations des élus

La formation des élus municipaux est organisée par le code général des collectivités territoriales. Il est proposé qu'une enveloppe budgétaire d'un montant égal à 2 % des indemnités de fonction soit consacrée chaque année à la formation des élus.

Le montant des dépenses liées à la formation des élus locaux sera plafonné à 1 410 €.

Vote à l'unanimité.

5 - Convention SDEF

Dans le cadre d'intervention de travaux d'éclairage public, la commune sollicite le SDEF pour l'ajout d'un point lumineux au carrefour Route de Kersulec et voie romaine.

Extension éclairage public 1 500 € HT
Financement du SDEF 375 €
Part communale 1 125 €

Vote à l'unanimité.

6 - Numération de voirie

Attribution d'une numérotation de voirie à la Résidence Rurale, suite à une division de terrain, sur une propriété située Allée des Peupliers.

Proposition : 18 bis Résidence Rurale.

Vote à l'unanimité.

7 - Demande de subvention PV

En application de l'article R 2334-11 du Code général des Collectivités Territoriales, le Département est compétent pour répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière au titre de l'exercice 2020, au profit des communes dotées de la compétence voirie.

Monsieur le Maire propose d'inscrire les dépenses suivantes :

Eclairage public carrefour route de Kersulec et voie romaine 1 125,00 € HT.

Eclairage public école, Clos des Hêtres et rue de la Forge 5 000,00 € HT.

Vote à l'unanimité.

8 - Demande de subvention DSIL

Dans le cadre de la relance de l'économie, Monsieur le Maire expose au conseil municipal la possibilité de faire une demande de subvention pour les travaux énergétiques à la mairie.

Le coût total est estimé à 40 000 € HT.

Le financement possible est le suivant : DSIL : 80 % = 32 000 €

Part communale = 8 000 €

Vote à l'unanimité.

9 - Régularisation cession de terrain

Dans le cadre d'une régularisation de terrain, Madame Eliane PRIGENT, épouse LE BERRE, propriétaire, des parcelles à Camblan à Saint-Urbain, souhaite céder gratuitement à la Commune une superficie de 330 m² provenant de différentes parties de parcelles cadastrées.

En contrepartie, la commune cède une superficie de 132 m².

Vote à l'unanimité.

10 - Adjoint supplémentaire et conseiller délégué

Afin de compléter l'équipe municipale en place, il est demandé la création d'un poste de 4^e adjoint et d'un poste de conseiller délégué.

Vote à l'unanimité.

11 - Election d'un conseiller délégué

Le Maire est seul chargé de l'administration de la commune, l'élu titulaire d'une délégation n'agit pas en son nom mais au nom du Maire.

L'élection des conseillers municipaux délégués intervient par scrutin secret.

Après un appel de candidature, seule Laure LAUVERGEAT se présente.

Élue à l'unanimité.

12 - Élection d'un 4^e adjoint

Julien POUPON rappelle que l'exécutif municipal doit se compléter d'un 4^e adjoint, forcément une femme, pour respecter la parité.

Après un appel de candidature, les candidats sont les suivants :

Pascale DIVERRES

Jeannine LE GALL

Ont obtenu :

Pascale DIVERRES : 7 voix

Jeannine LE GALL : 12 voix

Jeannine LE GALL, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élue en qualité de 4^e adjointe au maire.

13 - Indemnités des élus

Le Maire propose à l'assemblée de fixer l'enveloppe financière mensuelle de la manière suivante :

Maire : 44,00 %, Adjoints : 15,30 %,

Conseillers délégués : 4 %.

Vote à l'unanimité.

Questions diverses

Création d'une page Facebook de la commune. Les publications

d'informations utiles peuvent se faire par l'intermédiaire de l'adresse mail :

lannurvan29800@gmail.com

Tous les conseils municipaux se déroulent en public.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.

Le conseil municipal de Saint-Urbain s'est réuni exceptionnellement le 5 novembre, à la salle Ty Kreis-Ker, sous la présidence du maire Julien POUPON.

A l'ordre du jour, les travaux en cours, les avenants pour le vestiaire de sport et pour le pôle social du pays de Daoulas...

Préambule :

Le maire rappelle les conditions sanitaires qui obligent à un nouveau confinement, et la vigilance que nous devons avoir même dans le Finistère.

Les élus ont observé une minute de silence en hommage à Samuel PATY, professeur d'histoire assassiné à Conflans-Sainte-Honorine et les victimes des attentats récents de Nice, rappelant leur attachement aux droits d'expression, à la caricature et à la laïcité.

1 - Coupe de bois

La commune avait procédé à la plantation de différentes essences (charme, châtaignier, chêne) dans le périmètre entourant le captage d'eau. Il est nécessaire d'effectuer un éclaircissement sanitaire de certains arbres, sous le contrôle de l'Office national des forêts (ONF), permettant ainsi aux arbres les plus importants de continuer leur croissance. Le volume à enlever est d'environ 100 m³ au prix de 15 € le stère. La vente est proposée aux habitants, ils devront faire la coupe et l'enlèvement par leur propre moyen. Les inscriptions sont prises au secrétariat de la mairie.

Accord avec 18 voix pour et une abstention.

2 - Pôle social

Le maire explique qu'un réajustement financier est nécessaire pour le Pôle

social intercommunal du Pays de Daoulas, dont l'activité a été transférée à l'association Amadeus depuis le 1^{er} janvier 2020.

Il comprend le service d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) et le service de soins infirmiers à domicile (Ssiad). Le surcoût global pour les huit communes du Pays de Daoulas est de 60 710 €. La part de Saint-Urbain est de 3 398 €.

Accord à l'unanimité.

3 - Vestiaires

Des dépenses supplémentaires sont à prévoir, entraînant le vote de deux avenants. Ils concernent la réalisation d'un regard à grille, en limite du terrain de jeu, et la démolition d'une partie des fondations. Le surcoût est de 1 710 € hors taxes. Lors des travaux, une partie de l'isolation s'est avérée défectueuse, nécessitant son remplacement via un deuxième avenant de 3 064 € hors taxes.

Accord à l'unanimité.

4 - En bref

Modifications budgétaires :

Des dépenses supplémentaires sont votées : Relais parents assistantes maternelles (59 €), salle de Coat-Mez (222 €) et Accueil de loisirs de L'Hôpital-Camfrout (23 €).

Règlement intérieur du conseil municipal :

il régit le fonctionnement du conseil municipal (disponible sur le site internet de la commune).

Urbanisme :

Le lotissement sur la VC3 (voie romaine, vers landerneau) s'appellera impasse An Heol et sa numérotation est actée.

Deux lotissements sont potentiellement en projet au niveau de Kersimon (19 lots) et au niveau de la route de la Fontaine-Roland Doré (21 lots). Pour le moment, aucune déclaration d'aménagement n'a été déposée.

Voirie :

Les routes de Runharer et du château d'eau sont terminées.

La route de Trévarn et une partie de la route de Guern Ar Hoadic seront faites en avril, le mauvais temps ne permettant pas de les finaliser en 2020.

Motion de soutien Brittany Ferries :

La compagnie maritime est à l'arrêt depuis mars, pour cause de Covid-19. Les élus **votent à l'unanimité** un souhait de voir l'Etat aider plus fortement la Brittany Ferries, importante pour notre région et induisant 10 000 emplois directs ou indirects.



Tous les conseils municipaux se déroulent en public sauf lors d'un confinement comme pour ce conseil. Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de...



- Célestine FREMAUL, née le 16 juin.
- Sacha CRENN, né le 31 juillet.
- Lexie JACQ, née le 8 août.
- Laureen LE GUÉVEL, née le 15 août.
- Hugo FALWISANNER, né le 17 août.
- Mantine HULÉ, née le 17 août.
- Nélio MORFOUACE, né le 4 septembre.
- Owen JADAUT, né le 6 septembre.
- Judith KERNEIS, née le 21 septembre.
- Liam BOULALA TANGUY, né le 22 septembre.



Mariages :

La municipalité adresse ses vœux de bonheur à...

- BOURGEOIS Mathieu et BEAUPERIN Sonia, le 11 juillet
- FRAISEAU Nicolas et JOLLIVE Sylvie, le 26 août.
- BARON Frédéric et DANIELOU Karine, le 19 septembre.

Décès :

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de...



- KERNÉIS Alain, le 18 juillet.
- MORVAN Georges, le 24 août.
- GOLIAS épouse CRENN Jeanne, le 31 août.
- KERVELLA Eric, le 19 septembre.

LANN URVAN

PETITES ANNONCES

Objets trouvés :

Manteau 12 ans trouvé à l'aire de jeux le 18 juin 2020.
+ 1 montre + 1 téléphone portable + des lunettes de soleil.

Emplois :

Cherche personne ou étudiant pour aider aux devoirs en 5^e.
Appeler au 06 18 98 33 49.

Jeune fille bientôt 16 ans cherche petit travail durant ses vacances.
Possibilités de s'occuper d'animaux de compagnie à domicile (repas, litière, promenade des chiens). Garde d'un ou 2 lapins nains à son domicile si les propriétaires sont en vacances. tel. 07 82 31 87 01.

Divers :

Recherche pâtures, champs en grande ou petites parcelles pour location au mois ou à l'année, pour 2 chevaux. Secteur Dirinon-St Urbain.
Contact : Pronost Sandra 06 62 23 08 21.

Vends sur Saint-Urbain environ 650 litres de fioul ordinaire. Prix: 346 € (0,56/L). Contact : 06 85 51 58 53

Communiqués de la Mairie

URGENCE : QUI APPELER ?

15	17	18	114	196	112
Samu	Police Secours	Pompiers	Urgence sms	En mer	En Europe

NUMÉROS UTILES

- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
- RPAM 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS)...06 99 44 56 66
- Taxi (M. BOISNE).....06 71 91 67 02
- Florence Coiffure..... 02 98 25 01 39
- Le Baroc'h02 98 25 00 00
- Eau du Ponant.....02 29 00 78 78

Tél Mairie **02 98 25 03 04**
Courriel saint-urbain29@wanadoo.fr
Site www.saint-urbain.com
Facebook [Communedesainturbain29](https://www.facebook.com/Communedesainturbain29)

HORAIRE Mairie (HORS CONFINEMENT).

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi : 10h00 -12h00
Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi : 08h45 -12h00
Samedi : 08h45 -12h00

CALENDRIER DE COLLECTE



Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 16 novemb.	Mercredi 18 novemb.
Mercredi 25 novemb.	Mercredi 02 Décemb.
Mercredi 09 Décemb.	Mercredi 16 Décemb.

Le prochain bulletin paraîtra en janvier
Veuillez déposer vos annonces à la mairie
(possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 8 janvier dernier délai. Merci.



ECOLE COMMUNALE, inscriptions pour septembre 2021.

Afin d'effectuer le plus précisément possible les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2021, je demanderais aux personnes désirant scolariser leur(s) enfant(s) à l'école de Saint-Urbain de se manifester dès que possible par téléphone au :

02 98 25 02 89 ou par courriel : ec.0290919S@ac-rennes.fr

Rappel important : Depuis septembre 2019, l'instruction est obligatoire à partir de 3 ans toute la journée, donc tous les enfants nés en 2018 devront fréquenter l'école dès septembre 2021.

Toutefois, des aménagements seront possibles sur la période de l'après-midi. Pour pouvoir être comptabilisé, l'enfant doit avoir 2 ans révolus au jour de la rentrée en fonction des places disponibles.

Le directeur, Daniel Gourmelon.



L'ensemble paroissial de l'Abbaye regroupe les paroisses de Daoulas, Irvillac, L'Hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas et Saint-Urbain. Il propose aux enfants, du CE2 jusqu'à la 6^e, un parcours de catéchèse par des rencontres mensuelles le dimanche matin, de 09h30 à 12h00. Les inscriptions se poursuivent auprès de Rolande GUYADER au 02 98 20 61 14.

Au-delà de la 6^e, il existe la Pastorale des jeunes à la maison paroissiale de Landerneau. Pour plus de précisions, contacter le Père Yves au 06 30 67 91 32 ou par courriel à : andrytsoueric@gmail.com ou Wanderson de la Communauté Palavra Viva à Créac'h Balbé au : 07 86 15 66 27.



Depuis le vendredi 30 octobre, début du confinement, la bibliothèque « Les Mille Feuilles » est temporairement fermée et les animations prévues sont annulées.

Mise en place d'un service "Réserver/Emporter" :

Le catalogue en ligne de la bibliothèque est consultable à l'adresse : www.bibliotheque-sainturbain29.fr/

Il vous donne la possibilité de réserver des documents, découvrir les nouveautés et accéder aux informations qui vous concernent, depuis chez vous.

Nous vous proposons un créneau par semaine pour les retours et les emprunts qui se dérouleront dans l'entrée de la bibliothèque **le vendredi de 15h30 à 18h30 à partir du vendredi 13 novembre.**

Si ce créneau ne vous convient pas n'hésitez pas à contacter la bibliothèque, par téléphone au 02 98 25 01 30 le vendredi ou par mail : bibli.sturbain@gmail.com



A la rencontre des arbres.

Malgré un temps incertain, nous étions une trentaine pour cette séance organisée avec la bibliothèque de Saint-Urbain sur le thème des arbres.

Pour nous accompagner dans cette balade-découverte, Pascal Breton, arboriste-élagueur et formateur au centre de Kerliver.

La balade terminée, retour à la bibliothèque, l'occasion de découvrir l'exposition sur les arbres qui s'y tient jusqu'au 25 novembre.



Service « Réserver/Emporter » de la bibliothèque : mode d'emploi
www.bibliotheque-sainturbain29.fr

1/ Je me rends sur le portail de la bibliothèque et je m'identifie avec mon numéro de carte et mon mot de passe



2/ Je consulte le catalogue et je réserve mes documents



3/ Je reçois un mail qui me confirme que ma commande est prête

Votre bibliothèque vous propose son catalogue en ligne afin de réserver vos documents depuis chez vous

Bibliothèque Les Mille feuilles
210 place de la Mairie
02 98 25 01 30

bibli.sturbain@gmail.com
[biblesmillefeuilles](https://www.facebook.com/biblesmillefeuilles)

www.bibliotheque-sainturbain29.fr



4/ Je me présente à la bibliothèque le **vendredi entre 15h30 et 18h30**. Si ce créneau ne me convient pas, je contacte la bibliothèque



5/ J'en profite pour rendre mes anciens documents en même temps



6/ Une question, une difficulté? j'envoie un mail ou j'appelle la bibliothèque

la fête des voisins

Fête des voisins le vendredi 4 septembre à Beuzidou . Bonne ambiance assurée comme tous les ans. Avant le confinement, bien sûr.





CORONAVIRUS

Pour notre PCS (Plan Communal de Sécurité) nous souhaitons recenser les personnes fragiles et les personnes ayant des appareils médicaux électriques.

Les personnes vulnérables ont été contactées mais n'hésitez pas à nous signaler vos besoins et ceux de votre entourage. Merci.

cellule d'écoute et de solidarité

Compte tenu du renouvellement des mesures de confinement, la Communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas remet en place la **cellule d'écoute et de solidarité** en lien avec le Centre communal d'action social (CCAS), pour répondre au mieux aux questions des publics les plus fragilisés.

Ce dispositif d'écoute téléphonique a pour objectif d'**informer**, d'**orienter** vers les dispositifs existants ou mis en place spécifiquement et de **recueillir** les problématiques émergentes.

Les questionnements qui peuvent amener à contacter la cellule relèvent des thématiques suivantes :

- Grand isolement et inquiétude du voisinage.
- Problèmes liés aux besoins primaires (alimentation, continuité des traitements thérapeutiques, ...).
- Rappel des gestes barrières et des protocoles.
- Informations sur le fonctionnement de l'épicerie solidaire dans l'avenir.
- Relais vers les CCAS et le CDAS de Landerneau.
- Recueil des problématiques non recensées.

Cette cellule téléphonique est joignable au **02 98 85 99 08** du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30**

information
CORONAVIRUS
COVID-19
0 800 130 000
RECOMMANDATIONS

Nous vous rappelons que le "17" est un numéro d'appel d'urgence. Pour toutes les questions relatives à vos déplacements ou liées au COVID-19, vous pouvez contacter le **0 800 130 000** (numéro vert, gratuit, répond 24h/24 et 7j/7 à vos questions).

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

RESPECTEZ UNE DISTANCE D'UN MÈTRE

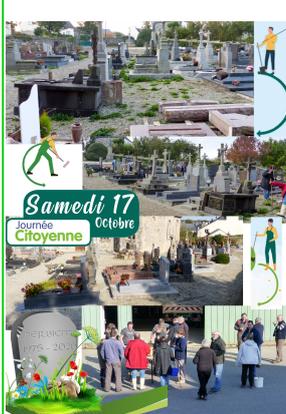


La nouvelle page facebook de la commune est créée. N'hésitez pas à la partager autour de vous afin de suivre notre actualité.

Pour toute demande de publication ou de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter sur l'adresse mail suivante : lannurvan29800@gmail.com et nous tâcherons d'y répondre dans nos meilleurs délais.

Journée Citoyenne

C'était la première fois, ce samedi 17 octobre, que la commune organisait une matinée citoyenne pour l'entretien du cimetière. Équipés de seaux, binettes et autres râteliers, une vingtaine d'élus et de bénévoles ont réalisé les travaux.



Les groupes se sont réparti la tâche pour désherber les allées. « C'est un nettoyage manuel sans pesticides, respectueux de l'environnement » explique Julien Poupon, le maire.

Une réflexion va d'ailleurs être engagée par la mairie sur l'installation de futurs aménagements dans le cimetière.

L'ensemencement de gazon entre les allées des sépultures pourrait être l'une des pistes.

Travaux vestiaires

Le chantier des vestiaires de sport continu son évolution avec un léger retard.



Un avenant a été voté pour résoudre le problème d'eau pluviale à l'entrée du terrain ainsi que le remplacement de l'isolation endommagée.